

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Port de Strasbourg s'engage pour le développement d'une filière chanvre dans le Bas-Rhin

À l'occasion de la signature de la Charte d'engagement pour le développement d'une filière chanvre dans le Bas-Rhin, le Port de Strasbourg rejoint une dynamique partenariale portée par le SDEA, l'Eurométropole de Strasbourg, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et la Région Grand Est. Cette démarche fait du chanvre un levier pour préserver la ressource en eau, développer les matériaux biosourcés et structurer une économie locale.

Une filière au croisement des enjeux environnementaux et économiques

Engagée depuis 2022, la structuration d'une filière chanvre dans le Bas-Rhin répond à plusieurs enjeux complémentaires : préserver la ressource en eau, accompagner l'évolution des pratiques agricoles et développer des débouchés locaux pour les matériaux biosourcés. Culture à faible impact sur la ressource en eau, nécessitant peu ou pas d'irrigation et aucun traitement phytosanitaire, le chanvre présente un intérêt particulier dans les aires d'alimentation de captages prioritaires ; la démarche portée par l'Eurométropole de Strasbourg et le SDEA concerne ainsi un potentiel d'environ 3 000 hectares dans les zones à enjeu eau du territoire. Elle vise également à structurer une chaîne de valeur locale valorisant l'ensemble de la plante - graines, paille, fibres, chènevotte et poussières - notamment dans le secteur du bâtiment, à travers la production d'isolants et de béton de chanvre.

La réussite de cette filière repose sur la mobilisation de l'ensemble de la chaîne de valeur : agriculteurs, transformateurs, entreprises du bâtiment, architectes, organismes de formation, collectivités et acteurs institutionnels. Une soixantaine d'acteurs publics et privés ont déjà été associés à la démarche. Après une première expérimentation agricole de 5 hectares menée en 2026 à Breuschwickersheim, les surfaces cultivées pourraient atteindre 50 à 100 hectares en 2027, environ 300 hectares en 2028, puis près de 1 000 hectares à terme, seuil nécessaire à la création d'un outil local de première transformation.

Le Port de Strasbourg, terrain d'innovation et démonstrateur

En signant la Charte, le Port de Strasbourg inscrit son engagement dans la continuité de sa démarche de préfiguration du Port Center et de sa brique innovation. Le Port Center n'a pas seulement vocation à présenter les activités portuaires : il doit aussi devenir un lieu de dialogue, de mise en relation, de démonstration et de diffusion des solutions développées avec les acteurs du territoire. La brique innovation complète cette ambition en permettant d'identifier les besoins, de réunir les compétences, d'organiser les expérimentations et d'accompagner le passage de l'idée à une réalisation concrète.

La convention constitue une première application opérationnelle de cette démarche. Elle permettra d'identifier des projets portuaires adaptés, d'associer la filière chanvre dès les phases de programmation et de conception, puis de tester les solutions constructives dans des conditions réelles d'usage. Le Port mobilisera ainsi son rôle de maître d'ouvrage, son patrimoine immobilier et

ses relations avec les entreprises implantées sur ses sites pour créer un environnement favorable à l'expérimentation et à la coopération.

Le Port pourra également examiner, avec les acteurs de la filière, les besoins logistiques liés à son développement et les possibilités de massification ou de report vers le rail et le fleuve, lorsque les volumes le permettront.

Le premier champ d'application concernera les projets immobiliers du Port. L'ambition est d'intégrer des matériaux et des procédés constructifs issus du chanvre dans des bâtiments techniques ou industriels, afin de démontrer qu'ils peuvent répondre à d'autres usages que le logement ou le tertiaire. Ces bâtiments offrent un cadre particulièrement pertinent pour éprouver les solutions au regard des contraintes propres aux activités portuaires : robustesse, durabilité, entretien, conditions de mise en œuvre et adaptation aux usages professionnels.

Ces opérations auront vocation à devenir de véritables démonstrateurs à l'échelle réelle. Les performances des matériaux, les conditions de chantier, les coûts, les modalités d'entretien et les retours des utilisateurs pourront être observés et documentés. Les enseignements seront ensuite valorisés dans le cadre du Port Center et de la brique innovation, au moyen de visites, de présentations et de retours d'expérience partagés avec les maîtres d'ouvrage, architectes, entreprises, organismes de formation et partenaires de la filière. Au-delà de ses propres projets, le Port contribuera ainsi à sécuriser les usages, à favoriser la reproductibilité des solutions et à créer des débouchés locaux pour le chanvre.

« Le développement d'une filière chanvre locale illustre le rôle que nous souhaitons donner au Port de Strasbourg : être un acteur des transitions et un terrain d'expérimentation au service du territoire. À travers le Port Center et notre brique innovation, nous voulons rapprocher les acteurs, tester les solutions en conditions réelles et partager les enseignements. Nos projets de bâtiments techniques ou industriels contribueront ainsi à sécuriser les usages des matériaux biosourcés et à créer des débouchés concrets pour la filière. »

Claire Merlin, Directrice générale du Port autonome de Strasbourg

À PROPOS DES PORTS DE STRASBOURG

Deuxième port fluvial de France, 1ère gare fret d'Alsace et véritable plateforme multimodale de transports, le Port de Strasbourg représente chaque année environ 7 Mt de trafic massifié de marchandises – fluvial et ferroviaire – et plus de 300 000 manutentions pour le trafic conteneurs.

Le Port de Strasbourg est au cœur des enjeux de transition du territoire. Ils sont un acteur majeur de la massification des flux de marchandises au niveau local et national et du report modal vers les transports ferroviaires et fluviaux, moins émetteurs.

Ils sont également engagés dans la décarbonation de leurs activités, notamment au travers d'une démarche d'écologie industrielle opérationnelle depuis près de 10 ans et d'un réseau de chaleur de récupération actif depuis 2021.

Le Port de Strasbourg allie développement économique et transition écologique. Il rassemble ainsi 500 entreprises et plus de 10 000 emplois directs sur les différents sites portuaires du Bas-Rhin, de Lauterbourg à Marckolsheim.

Le Port de Strasbourg dispose de deux filiales qui participent au dynamisme économique et touristique du territoire :

- **Rhine Europe Terminals**, qui gère les terminaux conteneurs ;
- **Batorama**, qui propose des circuits touristiques en bateau et constitue l'une des attractions touristiques majeures de la région.
-

Site internet : www.strasbourg.port.fr

Contact presse : Port de Strasbourg – pas@strasbourg.port.fr – Tél. 03 88 21 74 13